

# **Commission de l'Économie**

## **Jean-Luc Crucke, sur " Les conséquences du Brexit "**

Sur base des chiffres 2015, le Royaume Uni apparaissait comme le 5ème marché étranger pour la Wallonie, avec un chiffre d'affaires de 2,6 milliards d'euros, et notre 7ème fournisseur pour un trend s'élevant à 1,1 milliard d'euros.

Après le 23 juin, les craintes étaient nombreuses quant à la pérennité du modèle et à la persistance d'une dynamique positive.

En cette fin d'année 2016, un premier bilan peut-il être tiré ? Les craintes sont-elles devenues réalité ? Le Ministre peut-il étayer sa réponse par des éléments chiffrés et des données dont il a la possession ?

Un bilan peut-il également être tiré par rapport aux trois mesures annoncées par le gouvernement :

1. le help desk Brexit
2. la plateforme interfederale
3. la Task force

Les recommandations d'actions peuvent-elles être précisées et détaillées ?

Quelles sont les perspectives dans lesquelles évolue la problématique ?

## **Philippe Dodrimont, sur le projet *Reverse Metallurgy***

Faire de Liège et de la Wallonie la Silicon Valley du déchet, c'est la volonté du directeur de Reverse Metallurgy. Le fil conducteur du projet consiste à dégager des solutions pour recycler tous les métaux dans tous les objets, chez nous plutôt qu'à l'étranger comme la Chine qui nous les revendrait beaucoup plus cher. Cette ambition nécessite notamment de mettre au point des techniques nouvelles et performantes.

Quel contact avez-vous eu avec le responsable du projet ? La Région y a investi 40 millions d'euros. Me confirmez-vous ce montant ? A quoi va servir ce soutien financier ? Quelles sont les raisons de cette aide ? Comment comptez-vous faire de l'acier, l'avenir de la Wallonie ? Quelles sont les pistes de recyclage ? A quelle échéance pourront-elles se concrétiser ? Avez-vous un échéancier ? Quelles seront les collaborations ? Comment convaincre les entreprises de la « préciosité » de leurs déchets aux niveaux économique et technologique ?

## **Pierre-Yves Jeholet, sur le rachat du bâtiment destiné aux outils financiers wallons**

Tous les outils financiers wallons et leurs diverses filiales devraient prochainement être logés dans le bâtiment loué actuellement par la SRIW ainsi que la Sowalfin notamment.

Dès lors, certains se demandent s'il ne serait pas préférable que lesdits outils financiers s'acquièrent en pleine propriété ce bâtiment. Ceci éviterait le paiement d'un loyer pendant de nombreuses années.

Si la piste de l'acquisition par les outils financiers wallons, de l'immeuble de l'Avenue Destenay, devait être abandonnée, une alternative se présenterait cependant. Le bâtiment pourrait éventuellement être acquis par un « institutionnel » : banque, compagnie d'assurance, ...

Ces derniers temps, le nom d'un fonds de pension connu dans la région liégeoise est régulièrement cité comme possible acquéreur.

Dès lors, pensez-vous que les outils financiers wallons devraient acquérir, dans la mesure du possible, le bâtiment où ils sont et seront logés ?

Confirmez-vous ou infirmez-vous la rumeur concernant l'acquisition éventuelle par un fonds de pension liégeois du bâtiment de l'Avenue Destenay ? Cette piste est-elle envisagée par le Gouvernement wallon ?

## **Jean-Luc Crucke, sur « La promotion des circuits-courts »**

Le gouvernement thématique du 24 novembre 2016 a décidé de promouvoir les circuits-courts et de mobiliser l'Agence de l'Entreprise et de l'Innovation (AEI) sur le sujet.

Le Ministre peut-il détailler les objectifs recherchés et les résultats attendus ?

Quelle est la méthodologie mise en place et quels sont les moyens complémentaires libérés pour y arriver ?

Comment se déroulera la collaboration avec le Ministre Collin sur la thématique ?

Quel est le partage des responsabilités ?

De nouveaux halls relais agricoles verront-ils le jour ? Quel est la liste des 18 projets de halls qui furent sélectionnés par le gouvernement le 21 juillet dernier ?

Les dossiers ont-ils tous démarré ? Quel est le suivi ?

## **Jenny Baltus-Möres, sur le potentiel et le cadre légal de l'économie collaborative**

Après l'uberisation et l'apparition des plateformes de location de logements en ligne comme « Airbnb », nombreux sont les experts qui prédisent que le secteur de l'économie collaborative va devenir de plus en plus populaire en 2017 et qu'il va apporter une dimension supplémentaire à l'économie du partage.

Selon une étude de l'IFOP, du côté des motivations principalement économiques pour les acheteurs / loueurs, il y a tout d'abord de « réaliser des économies » (80%), de « consommer autrement, hors des circuits commerciaux traditionnels » (24%), ...

Les médias ont communiqué sur le fait que la mairie de Barcelone compte infliger des amendes à Airbnb et HomeAway, tandis que le secteur HoReCa en Belgique a des soucis concernant la tendance du restaurant virtuel, qui devrait devenir l'une des tendances les plus marquantes de la scène gastronomique en 2017.

Comme Ministre de l'innovation et de l'économie, avez-vous déjà identifié les secteurs et les cas concrets où il faudrait plus d'encadrement pour mieux soutenir et protéger les différents secteurs économiques de Wallonie ? Est-ce qu'il y a des projets concrets qui sont sur votre table actuellement ? Comment jugez-vous ce potentiel généralement ?